

COMPTE RENDU
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 FEVRIER 2021 à 18h00
Date de Convocation : 03 Février 2021

L'an deux mille vingt et un et le neuf février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de PIERRERUE, s'est réuni à huis-clos en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur ROGER Daniel ; Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : AUZIAS Laurent. BARDONNEAU Hélène. CALVET Alain. CLAPIER Nadia. CROS Pierre. FUSELIER Dominique. GUIRAUD Jean-Pierre. MOLINIER Maryse. ROGER Daniel. TEYSSOU Fabien.

Absente : WIRT Sabine.

Procuration :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

A été nommé secrétaire de séance : BARDONNEAU Hélène.

Approbation du conseil municipal du 15 décembre 2020

DELIBERATION N° 1 – LOYERS COMMUNAUX

M. le Maire rappelle que les loyers communaux doivent être réévalués chaque année en prenant en compte comme référence l'indice de révisions des loyers INSEE. Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer quant à la décision de l'augmentation ou non de ces loyers. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'augmenter les loyers à compter de janvier 2021.

DELIBERATION N° 2 – 8000 ARBRES PAR AN POUR L'HERAULT.

Le département de l'Hérault est engagé depuis plusieurs années en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, dans une ambition de résilience des territoires face au changement climatique. Entre autres actions caractéristiques de cet engagement, la collectivité a lancé depuis l'opération « 8000 arbres par an pour l'Hérault » visant à faire don d'arbres aux communes pour les promouvoir dans l'espace public en insufflant une prise de conscience collective.

Ces plantations ayant vocation à être affectées à l'usage du public elles sont cédées à la Commune à l'amiable et à titre gratuit, sans déclassement préalable. A cet effet, la commune, à réception des sujets, sera responsable de leur entretien et contribuera à la réussite de l'opération par la qualité du suivi des prestations liées à la prise de végétation. Le Conseil Municipal à l'unanimité valide les propositions de cession de 19 arbres : 2 Chênes Verts, 5 Mûriers Blancs, 12 Micocouliers de Provence ; Ces plantations seront affectées à l'espace public communal suivant : Parking proche de la mairie, Parking du cimetière, Site de la Croix de Pierrerie route de Cazedarnes.

DELIBERATION N° 3 – CONVENTION DE SERVITUDE RTE.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la société RTE souhaite effectuer des travaux de sécurisation et de réhabilitation de la ligne Electrique à 63 000 volts CAZEDARNES-FONCLARE ; Il précise que la Commune est concernée pour les parcelles AO 211 - AR VC N°12 lieu-dit Le Cayla et la Canisse surplombés par la ligne et qu'elle conserve la jouissance et la propriété des dites parcelles. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les travaux et adopte la convention de servitudes établie par RTE.

DELIBERATION N°4 – LOCATION CUISINE L'ETAPE DE PIERRERUE ».

Monsieur le Maire Informe le Conseil Municipal de la demande, d'un administré souhaitant s'installer auto entrepreneur, de louer la cuisine de la salle « L'Etape de Pierrerue », régulièrement, trois jours par semaine en certaines périodes de l'année afin d'y réaliser des gâteaux secs « promotion du terroir ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la location de la cuisine de la salle « L'Etape de Pierrerue » trois jours par semaine sous réserve que la commune n'en ait pas l'utilité.

DELIBERATION N°5 – AMENAGEMENT AIRE DE JEUX.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune envisage de procéder à l'aménagement de l'aire de jeux pour les enfants de 3 à 14 ans sis « lieu-dit les Ecoles » terrain de sport de Combejean par l'achat de deux jeux supplémentaires. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité l'achat de deux jeux supplémentaires (une table de ping-pong et l'aiguille du géant) et des dalles amortissantes pour leur mise aux normes. Au vu de ces travaux, la commune a sollicité l'aide financière du Département.

QUESTIONS DIVERSES

Recherche d'un correspondant midi libre.
La voie verte vers Saint-Chinian est en suspens.
Fibre optique en cours en aérien et en enterré.

QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 20h40



Le Maire
Daniel ROGER